REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LESIGNY

JEUDI 5 AVRIL 2018

Les membres du conseil municipal se sont réunis le Jeudi 5 Avril 2018 à 19 h 30 salle de la Mairie sous la présidence de Daniel TREMBLAIS, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mrs TREMBLAIS D., BEAUVAIS P, LEROY D., BARREAULT A., GREYO T., MICHEL N., PICARD P., Mmes CHEVALIER M., BLUET AM, COMBASTEL C.

Etaient Absents Excusés: Mr VOYEZ C. ayant donné pouvoir à Mr BEAUVAIS Patrick, Mr DREUX S.

Etaient Absents: Mrs ARNOUX S.,

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE et DU COMPTE DE GESTION 2017

Mr Le Maire est sorti de la salle lors du vote du compte administratif et a donné la parole à Mme BLUET AM pour présenter le compte administratif. Après avoir donné lecture du compte administratif et du compte de gestion 2017, ces derniers sont votés à l'unanimité.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE					
LIBELLE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT				
COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE										
Résultat Reporté Opérations	0,00	71 390,58	12 798,30	6 641,47	12 798,30	78 032,05				
exercice	317 365,51	372 874,93	140 442,44	120 256,66	457 807,95	493 131,59				
TOTAUX	317 365,51	444 265,51	153 240,74	126 898,13	470 606,25	571 163,64				
Résultat clôture Reste à réaliser		126 900,00	-26 342,61 36 520,48	41 936,12		100 557,39 5 415,64				
TOTAUX CUMULES										
RESULTAT DEFINITIF		126 900,00	-20 926,97		0,00	105 973,03				

AFFECTATION DU RESULTAT 2017

AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr TREMBLAIS D., après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017

Considérant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant

que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

55 509,42

- un excédent reporté de :

71 390,58

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

126 900,00

- un déficit d'investissement de :

26 342,61

- un excédent des restes à réaliser de :

5 415,64

Soit un besoin de financement de :

20 926,97

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT

126 900,00

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

20 926,97

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

105 973,03

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT

26 342,61

VOTE DU BUDGET 2018

Après avoir voté le compte administratif 2017, les membres du conseil municipal examinent article par article les propositions de Mr le Maire et l'arrête :

Section de fonctionnement : 411 493.03 €
Section d'investissement : 198 796.12 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent .et votent le budget 2018 sans augmentation d'impôts.

Taxe d'habitation : 12,53 % Taxe foncière : 16.85 %

Taxe foncière non bâtie: 34.60 %

SUBVENTIONS ALLOUEES 2018

ASSOCIATIONS	2018		
MEMOIRE LESIGNOISE	250.00		
RESEAU DE BIBLIOTHEQUES	155.96		
COMITE DES FETES	1040.00		
GYMNASTIQUE	500.00		
FOULEES LESIGNOISE	300.00		
UNC AFN SDF	50.00		
GROUPEMENT ASSOCIATIONS (GAL)	200.00		
COMPAGNIE GLOB TROTT	300.00		
FONDATION DU PATRIMOINE	50.00		
MAISON DE LA CULTURE ET LOISIRS	1474.04		
SYNDICAT SCOLAIRE (USEP)	375.00		
SYNDICAT SCOLAIRE (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT)	305.00		
TOTAL	5000.00		

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT et DU COMPTE DE GESTION 2017

Mr Le Maire est sorti de la salle lors du vote du compte administratif et à donner la parole à Mme BLUET AM pour présenter le compte administratif. Après avoir donné lecture du compte administratif et du compte de gestion 2017, ces derniers sont votés à l'unanimité.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE				
LIBELLE	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU			
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT			
COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT									
Résultat Reporté Opérations	0,00	5 200,00	16 736,00	0,00	16 736,00	5 200,00			
exercice	132 603,30	129 124,98	121 191,33	116 736,00	253 794,63	245 860,98			
TOTAUX	132 603,30	134 324,98	137 927,33	116 736,00	270 530,63	251 060,98			
Résultat clôture Reste à réaliser		1 721,68	-21 191,33			-19 469,65			
TOTAUX CUMULES									
RESULTAT DEFINITIF		1 721,68		0,00	0,00	-19 469,65			

VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT 2018

Après avoir voté le compte administratif 2017, les membres du conseil municipal examinent article par article les propositions de Mr le Maire et l'arrête :

Section de fonctionnement : 122 913.01 €
Section d'investissement : 167 382.66 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent et votent le budget 2018.

DELIBERATION AMENDE DE POLICE POUR SIGNALETIQUE

Monsieur Le Maire fait part aux membres du conseil municipal que la commune va effectuer des travaux de voirie pour la mise en sécurité des usagers : pose de panneaux signalétiques et marquage au sol.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil sollicitent auprès du conseil départemental une subvention au titre des amendes de polices.

Monsieur Le Maire informe :

- Que le SIMER organise une réunion publique le 30 Mai à la Roche Posay.
- Que l'association RETROMOBILE passe sur la commune le 13 Mai 2018
- Que la Maison de la culture et des loisirs organise la fête du jeu le 25 et 26 Mai à Lésigny
- Que nous accueillerons la caravane des sports du Conseil Départemental entre le 14 et 25 Juillet sur l'aire de loisirs.

Prochain conseil municipal le Jeudi 24 Mai 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30